

## DISPOSITIF DE SOUTIEN INDIVIDUEL EUCOR- LE CAMPUS EUROPEEN : MOBILITE PONCTUELLE TRANSFRONTALIERE (SORTANTE) A L'INITIATIVE DES ETUDIANTS ET DOCTORANTS

### PRESENTATION DU DISPOSITIF

Le présent dispositif a pour objectif de promouvoir la mobilité ponctuelle dans le périmètre géographique transfrontalier du Rhin supérieur pour des étudiants et des doctorants inscrits à l'Université de Strasbourg, en formation initiale et/ou continue.

Cette mobilité doit être à l'Alliance [Eucor – Le Campus européen](#).

### TYPES DE MOBILITES CONCERNES

Formats :	Partenaires :
Cours / UE (CM, TD, TP)	Universités partenaires Eucor* (sauf Université de Haute-Alsace)
Séminaires, Conférences ou colloques <b>labellisés EUCOR</b>	Toutes les Universités partenaires Eucor* ou Crous/Clous/ Studierendengeräte <i>Crous de Strasbourg, Clous de Mulhouse, Studierendengerät Freiburg-Schwarzwald, Studierendengerät Karlsruhe</i>
Echanges interculturels ou linguistiques <b>labellisés EUCOR</b>	
Ecoles d'été <b>labellisées EUCOR</b>	

\* Universités de Bâle, Fribourg, Haute-Alsace, Strasbourg, Karlsruher Institut für Technologie

### CRITERES D'ELIGIBILITE

- Etre inscrit à l'Université de Strasbourg (niveau Licence, Master, Doctorat ou DU) pendant l'année de la mobilité
- La mobilité se fait entre le **1<sup>er</sup> septembre** et le **31 août** de l'année universitaire en cours
- La mobilité est validée par la composante ou Ecole Doctorale de l'Université de Strasbourg
- L'évènement (hors études) doit être labellisé « Eucor – Le Campus européen ».
- Le dossier est déposé **AU PLUS TARD 1 SEMAINE AVANT** la date de début de la mobilité

### CAS D'INELIGIBILITE

- Un des critères d'éligibilité n'est pas respecté
- Le dossier est incomplet et / ou déposé hors délais
- Le dossier n'a pas été signé par :
  - le Correspondant Relations Internationales de la composante (niveau Licence, Master & DU)
  - le Directeur de thèse, le Responsable de l'unité de recherche ou le Directeur de l'Ecole doctorale (Doctorat)
- L'évènement (hors études) n'est pas labellisé « Eucor – Le Campus européen »
- La mobilité concerne une UE (CM, TD, TP) suivie à l'Université de Haute-Alsace

## MONTANTS FORFAITAIRES

Le montant du soutien est calculé selon le nombre de trajets et la zone géographique concernée.



Zones géographiques	Universités partenaires Eucor - Le Campus européen	De 1 à 4 allers-retours : FORFAIT Par individu	+ de 5 allers-retours : FORFAIT UNIQUE Par individu
Eurodistrict Strasbourg Ortenau <ul style="list-style-type: none"> <li>• KEHL (<a href="#">24h SOLO CTS</a>)</li> <li>• ORTENAU (<a href="#">EUROPASS 24h CTS</a>)</li> </ul>	<b>UNIVERSITE DE STRASBOURG</b>		5€ par jour 10€ par jour
Eurodistrict Trinationale de Bâle, partie Sud du Pays de Bade -hors Eurodistrict Freiburg-, et Suisse du Nord-Ouest : Cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Jura et Soleure	<b>UNIVERSITE DE BÂLE</b>	30€ par A/R	230€
Eurodistrict Pamina (côté Allemand)	<b>KARLSRUHER INSTITUT FÜR TECHNOLOGIE</b>	25€ par A/R	180€
Eurodistrict Région Freiburg (côté Allemand)	<b>UNIVERSITE DE FRIBOURG EN BRISGAU</b>	20€ par A/R	180€
Agglomérations de Colmar et Mulhouse*	<b>UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE *</b>	15€ par A/R	120€

\*hors cours (CM, TD, TP)

### CUMUL :

Ce dispositif n'est pas cumulable avec éventuelle aide donnée à la composante, Service central ou Ecole Doctorale pour le même événement.

Mise à jour : Avril 2021 – dernière modification votée en CFVU du 3 novembre 2020 concernant l'augmentation des montants des forfaits de mobilité ponctuelle et ouverture du dispositif aux étudiants en DU et du 26 janvier 2021 pour l'inclusion des Crous comme partenaires.

## PROCEDURE

**Dossier complet à transmettre à [campus-europeen-mobilite@unistra.fr](mailto:campus-europeen-mobilite@unistra.fr) au plus tard 1 semaine avant la date de début de la mobilité.**

**Attention : il faut anticiper les délais nécessaires pour l'obtention des signatures demandées**

- 1 unique pdf**
- 1 formulaire en ligne** pour obtenir un pdf à faire dater, signer et tamponner par :
    - Pour les étudiants en Licence, Master, Formation continue & DU
      - le [Correspondant Relations Internationales](#)
    - Pour les doctorants :
      - le Directeur de thèse, le Responsable de l'unité de recherche ou le Directeur de l'Ecole doctorale (Doctorat)
  - 1 contrat d'études, en cas de reconnaissance de crédits (ECTS)** à faire dater, signer et tamponner par :
    - Pour les étudiants en niveau Licence, Master, Formation continue & DU
      - le [Correspondant Relations Internationales](#)
    - Pour les doctorants :
      - le Directeur de thèse, le Responsable de l'unité de recherche ou le Directeur de l'Ecole doctorale (Doctorat)
  - 1 certificat de scolarité** de l'année académique au moment de la demande au nom de l'étudiant
- RIB à part**
- 1 RIB** d'une banque française au nom de l'étudiant

## CONDITIONS DE VERSEMENT

Un versement unique sera effectué uniquement après réception de [l'attestation de participation](#) dûment signée par l'établissement partenaire.

L'attestation de participation est à transmettre par mail à : [campus-europeen-mobilite@unistra.fr](mailto:campus-europeen-mobilite@unistra.fr)

## CONTACT A LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES



Université de Strasbourg  
Direction des Relations Internationales  
Pôle Mobilité Hors Erasmus+  
Maison Universitaire Internationale  
11 Presqu'île Malraux  
67100 STRASBOURG CEDEX  
[campus-europeen-mobilite@unistra.fr](mailto:campus-europeen-mobilite@unistra.fr)